

### L'Assemblée Générale Ordinaire du Codep aura lieu le **vendredi 17 octobre 2014 à 20h00** à Capbreton , aux Salles

municipales des Allées Marines.

Pour ceux qui ne connaissent pas, il y a de quoi se garer devant et l'entrée est sur la droite du bâtiment.

Elle sera précédée d'une **Assemblée Générale Extraordinaire à 19h30**, afin de voter la modification des statuts.

En effet, avec l'aide de Marie LAMARQUE (DDCSPP), nous avons mis à jour l'intégralité des références incluses, supprimé les articles en doublon et reformulé les articles résultant d'adaptations successives.

Ce projet de statuts a été approuvé par la Commission Juridique Interrégionale. Il ne reste plus qu'à vous prononcer sur votre acceptation ou non de ces modifications.

Pour les 2 Assemblées, comme jusqu'à présent, tout le monde est convié avec plaisir.

Toutefois, seuls les présidents des clubs ayant acquitté leur adhésion au Codep pour l'année 2013/2014 auront droit de vote.

A l'issue, il y aura bien sur un petit apéro, et de quoi se restaurer. Je vous demanderais donc de me confirmer votre présence et le nombre de personnes, afin que nous puissions prévoir en conséquence la tite collation.

Les inscriptions doivent être faites le vendredi 10 octobre au plus tard.

Evidemment, nous vous demanderons une participation de **7 euros**, et je n'oublirais pas le pain...

L'ordre du jour de l'AGO est le suivant :

- Rapport AG Octobre 2013
- Rapport moral du Président
- Rapport financier de la Trésorière
- Rapport de la Présidente de la Commission Médicale
- Rapport de la Présidente de la Commission Enfants
- Rapport du Président de la Commission AudioVisuel
- Rapport du Président de la Commission Technique
- Les subventions, les orientations & le plan de développement
- Le plan de développement du Codep 40
- Les formations pour 2014-2015
- Questions diverses

Si vous avez des questions particulières, des problèmes auxquels vous attendez des pistes de solution, pensez à nous les envoyer avant, que nous ayons le temps de regarder si nous avons de solutions à vous proposer...

Pensez à voir d'ici là avec vos clubs quels sont les intérêts des formations, que l'on puisse définir rapidement le calendrier à mettre en place.